# departement DES DEUX-SEVRES

Ville de Niort



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

**SEANCE DU 27 juin 2008** 

Votants: 45

Convocation du Conseil Municipal : le 20 juin 2008

Affichage du Compte-Rendu Sommaire : le 4 juillet 2008

Utilisation du gymnase du Centre de Formation des Apprentis par les Associations Sportives Niortaises Roller Club Niortais et Roller Hockey Niortais

#### Présidente:

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

### **Présents:**

### Adjoints:

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine RENAUD-PAGE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN -

#### Conseillers:

M. Michel GENDREAU - M. Patrick DELAUNAY - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Bernard JOURDAIN - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain PIVETEAU - M. Alain BAUDIN - M. Michel SURET-CANALE - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - Mme Françoise BILLY - Mme Geneviève RIZZI - Mme Annick DEFAYE - Mme Annie COUTUREAU - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS -

Secrétaire de séance : M. Christophe POIRIER -

## Excusés ayant donné pouvoir :

Anne LABBE donne pouvoir à Pascal DUFORESTEL - Emmanuelle PARENT donne pouvoir à Frédéric GIRAUD - Gaëlle MANGIN donne pouvoir à Nicole GRAVAT - Nathalie BEGUIER donne pouvoir à Alain BAUDIN -

**CONSEIL MUNICIPAL DU 27 juin 2008** 

**DELIBERATION D20080241** 

**SPORTS** 

Utilisation du gymnase du Centre de Formation des Apprentis par les Associations Sportives Niortaises Roller Club Niortais et Roller Hockey Niortais

Madame Chantal BARRE Adjointe au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire

Le dynamisme des associations sportives niortaises entraîne de leur part des besoins en équipements adaptés auxquels la Ville de Niort ne peut pas toujours répondre favorablement.

A cet égard, la Ville de Niort a l'opportunité de disposer, au profit de ces associations, du gymnase du Centre de Formation des Apprentis (hors temps scolaire) qui est géré par la Chambre des Métiers des Deux-Sèvres.

Cette utilisation sera consentie moyennant un coût horaire de **15** € pour la saison sportive 2008-2009, dû par la Ville de Niort à la Chambre des Métiers des Deux-Sèvres.

Aujourd'hui, ce gymnase est utilisé par deux clubs sportifs : le Roller Club Niortais et le Roller Hockey Niortais. Le coût maximal d'utilisation pour ces deux associations s'élèvera donc à 5 017,50 €.

Imputation Budgétaire: 011 400 6132

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver les deux conventions tripartites jointes, relatives à l'utilisation du gymnase du Centre de Formation des Apprentis par :
  - \* L'association Roller Hockey Niortais pour un montant maximum de

1 230,00 €.

\* L'association Roller Club Niortais pour un montant maximum de

3 787,50 €.

Pour la saison sportive 2008/2009

- autoriser Madame le Maire ou l'Adjointe déléguée à les signer.

## LE CONSEIL ADOPTE

Pour: 45
Contre: 0
Abstention: 0
Non participé: 0
Excusé: 0

Pour Madame le Maire de Niort Geneviève GAILLARD L'Adjointe déléguée

Signé

**Chantal BARRE**